

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 17 septembre 2020 à 18h15 en Mairie.

À la majorité

Malgré la crise sanitaire, nous avons maintenu un contact permanent avec le tissu associatif, les commerçants et les entreprises. Des masques et du gel ont été distribués aux associations, artisans et commerçants qui en ont fait la demande. Ceci est venu s'ajouter aux masques distribués à la population.

La canicule a également frappé notre territoire. Le plan canicule a été déclenché. Celui-ci a permis d'entrer régulièrement en contact avec les personnes âgées fragiles ou isolées dans notre ville et s'assurer de leur situation. Cette situation qui se répète depuis plusieurs années doit, une fois de plus, nous encourager à poursuivre l'engagement que nous avons pris sur la transition écologique et l'adaptation de notre ville au réchauffement climatique.

Le travail en concertation avec l'UCIA et les commerçants barisiens a permis de faire la promotion de nos commerces locaux grâce aux chèques cadeaux Beegift. C'est une belle réussite et nous remercions toutes celles et ceux qui ont joué le jeu du commerce local. Nos commerçants ont fait preuve de dynamisme durant l'été et de nouveaux commerçants se sont installés et s'installent à Bar-le-Duc, preuve s'il en fallait, que notre ville est attractive. C'est à chacun d'entre nous d'encourager le commerce local.

De nombreux travaux ont été lancés dans la ville (peintures, voirie...) afin d'améliorer le cadre de vie et les travaux du nouveau cinéma avancent.

Le marché couvert et ses terrasses ont remporté un vif succès pendant la période estivale. C'est un lieu de vie apprécié par tous en cœur de ville. Désormais, c'est l'heure de la rentrée. Tout a été mis en place pour que cette rentrée soit la plus habituelle pour chacun, et notamment les enfants et enseignants, bien sûr avec des protocoles sanitaires qui garantissent la sécurité de tous.

Merci à tous les personnels qui ont œuvré cet été pour préparer au mieux cette rentrée.

Bonne rentrée à tous et n'oubliez pas de prendre soin de vous !

Les élus de la majorité

À la minorité

Nouvelles erreurs sur l'hôpital

Mme Joly, vous n'avez pas soutenu la candidature du conseiller municipal de Ligny en Barrois au Conseil de surveillance du groupement hospitalier de territoire. D'après vous, l'hôpital relève uniquement de Bar-le-Duc. L'offre de soin de l'hôpital de Bar-le-Duc couvre un secteur géographique bien plus vaste. Bar-le-Duc compte 15 000 habitants et le reste de l'agglomération plus de 20 000 sans compter les secteurs de la COPARY et de la vallée de la Saulx. Cette personne offrirait des garanties pour défendre notre hôpital, elle siège à l'Agence Régionale de Santé et dans d'autres instances de santé. Elle avait d'ailleurs confirmé nos craintes quant à la suppression de la 3ème ligne et à ses conséquences.

Une alimentation saine et durable pour nos cantines

N'est-ce pas le moment pour augmenter la part de nos productions locales dans les assiettes de nos enfants à la cantine ? Alimentation de qualité, circuits courts et développement de notre économie locale...une vraie réponse !

À la minorité

Pour une rentrée bienveillante

Comme toutes les petites villes, Bar-le-Duc souffre de la situation sanitaire : difficultés économiques et sociales, peur du chômage, conditions de travail difficiles, vie associative à l'arrêt, avenir incertain pour bon nombre d'entreprises et de commerces. C'est maintenant que les mesures locales d'accompagnement des entreprises doivent montrer leur efficacité. Espérons que les sommes colossales engagées servent l'intérêt général. Pour beaucoup d'habitants, l'été passé dans notre ville a été long. Rien n'a permis de se divertir et de se sentir bien car rien n'était possible ! Mais pendant ce temps, les villes voisines, elles, proposaient des animations. C'est à n'y rien comprendre !

Le bilan est terrible : des associations sont en péril et vivent un sentiment d'abandon. Pour réussir à relever la tête, favorisons de manière significative la reprise des activités culturelles et sportives. Mettons en place un plan de relance de la vie associative. La vie doit enfin reprendre, les barisiens doivent pouvoir prendre soin de leur corps et de leur tête.

Ce sentiment d'abandon c'est aussi celui des habitants de certains quartiers qui vivent depuis des mois au milieu des odeurs de poubelles et des déchets. Ou encore de ces personnes âgées de la résidence autonomie qui depuis plus d'un an sont dans les travaux d'un bâtiment qui n'était pas fini à sa livraison. Un scandale !

La ville aurait pu bénéficier des vacances en proximité. Mais rien de plus que les années précédentes n'a été mis en place pour donner une belle image de la ville aux vacanciers. Soyons suffisamment agiles et saisissons les opportunités pour améliorer notre attractivité.

Nous sommes convaincus que la priorité est de prendre soin de tous les habitants et de prendre soin de tous les agents de la collectivité. La situation vécue depuis des mois laissera des traces indélébiles. Mettons en place des actions d'accompagnement et de soutien de grande ampleur. Nous avons su rapidement aider les commerçants, faisons-le aussi pour les habitants les plus fragiles.

Retrouvez-nous sur « Bar-le-Duc J'M », adressez-nous vos questions et vos remarques à l'adresse barleduc2020@gmail.com.

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc »

(Divers gauche)

Approvisionner nos cantines avec les produits de nos producteurs et de nos artisans permettra de soutenir l'économie locale, de diversifier l'offre et d'accompagner la demande. Ces solutions, nous devons absolument les mettre en œuvre sans plus attendre.

Les Halles et notre patrimoine

Les Halles menacent de s'écrouler et représentent une des pièces principales d'un ensemble architectural unique en France. Les Halles pourraient accueillir des chambres d'hôte, des cabinets médicaux, une salle d'exposition, une permanence d'accueil des touristes... Et pourquoi pas le musée du vélo qui va quitter l'Abbaye de Trois Fontaines et expose des bicyclettes des frères Michaux, elles seraient bien plus à leur place à Bar-le-Duc ! Un formidable sujet à soumettre à la démocratie participative pour valoriser Bar-le-Duc et son offre touristique.

Pierre-Étienne Pichon et son équipe «Dynamisons Bar-le-Duc»